

# Association Morgane

Assemblée Générale du 21 janvier 2005 sur l'exercice 2004

## Rapport financier présenté par le Trésorier

L'exercice 2004 est le second exercice de fonctionnement de l'Association Morgane. Il couvre la totalité de l'année civile.

Les dons de l'année se sont élevés à 56 458,42 € répartis de la façon suivante :

- 248 donateurs particuliers (26 181,22 €)
- 8 entreprises, organismes ou fondations (30 277,20 €)

<b>Compte de résultat 2004</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Solde</b>
Dons	56 458,42		
Remboursement d'avances		2 616,92	
Versement espèces à l'ASEM		888,83	
Remboursement frais pour concert		365,03	
Achat d'un ensemble informatique pour l'ASEM		1 003,78	
Virements ASEM pour travaux		38 200,00	
Frais bancaires		69,57	
<b>Sommes</b>	<b>56 458,42</b>	<b>43 144,13</b>	<b>13 314,29</b>

<b>Bilan 2004</b>	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
Dons 2003		32 734,60
Dons 2004		56 458,42
Report à nouveau		21 684,82
Travaux en cours	66 040,83	
Banque	44 837,01	
<b>Total</b>	<b>110 877,84</b>	<b>110877,84</b>

Le résultat de l'exercice est de 13 314,29 € et à la fin de l'exercice les sommes engagées dans la construction du Centre Morgane s'élèvent à 66 040,83 €.

Le Trésorier, Pierre GROSSMANN

*Ce rapport a été approuvé par l'AG du 21 janvier 2005 à l'unanimité des présents.*